

# **Féminisation de la migration**

**Fenneke Reysoo**

## **Résumé**

De tout temps et dans toute société, il y a eu une articulation entre la vie socio-économique des hommes et celle des femmes. Nous parlons de rapports sociaux de sexe ou de rapports de genre. La migration liée au travail, que ce soit la migration des hommes ou la migration des femmes, affecte inévitablement les rapports de genre.

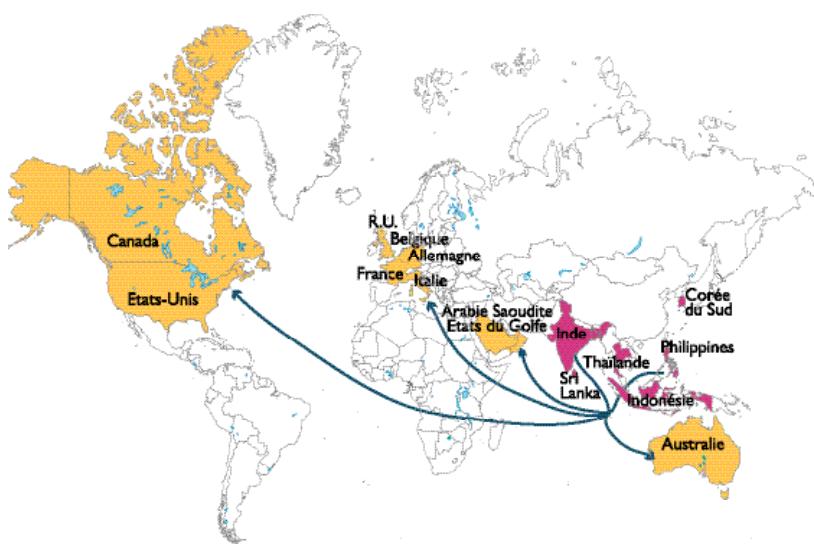
Comme dans beaucoup de sociétés, le rôle de pourvoyeur économique principal d'une famille incombe aux hommes (de fait ou idéologiquement), la migration liée au travail est avant tout perçue comme un phénomène masculin: les acteurs «actifs» de la migration sont des hommes tandis que les femmes sont les accompagnatrices «passives».

Toutefois, depuis que, il y a environ vingt-cinq ans, les recherches en sociologie de la migration ont porté une attention accrue aux femmes dans la migration, un certain nombre de présupposés ont été démythifiés et certaines caractéristiques de la migration internationale ont été problématisées en tenant compte de la perspective genre.

Dans ce court exposé, je présente quelques conditions et tendances de la féminisation de la migration.

A l'aide de quelques tableaux statistiques, je montrerai l'ampleur de la migration féminine et les secteurs d'«absorption» des travailleuses migrantes. Les conditions socio-économiques de leur insertion dans les pays d'accueil, les cadres juridiques qui facilitent ou non leur intégration dans le marché de l'emploi et les conséquences psychosociales de la migration ne seront pas abordés ici.

### Carte du monde de la main d'œuvre féminine émigrée d'Asie



Chaque année environ 75'000 femmes quittent l'Asie du Sud et du Sud-Est pour aller travailler comme domestiques, infirmières et employées du secteur des services en Arabie Saoudite, en Australie, au Canada, dans les Etats du Golfe, aux Etats-Unis et en Europe occidentale.

Source: adaptée de : *Atlas des femmes dans le monde. La réalité de leurs conditions de vie*, Joni Seager, traduit de l'anglais par Brigitte François, collection Atlas/Monde, Editions Autrement, Paris, 2003.

## Migration

Le concept de migration a une connotation de flux et de circulation, et plus particulièrement de circulation de personnes humaines. Dans ce sens-là, le concept de migration cadre très bien avec le concept de mondialisation, parce que la mondialisation implique également la circulation de toutes sortes de «choses»: capitaux, biens, informations, cultures et modes de vie. Quand on dit mondialisation, on ne pense cependant pas immédiatement à la circulation de personnes.

Grâce à mes collègues écologistes, ici à l'Institut universitaire d'études du développement, j'ai appris que la vie même est constituée de déséquilibres et de flux. Que ce soient les eaux qui vont de l'amont vers l'aval, que ce soient les airs qui vont d'une zone de haute pression vers une zone de basse pression, que ce soit notre métabolisme qui

est une circulation entre un input et un output. Cela s'applique également aux déséquilibres entre hommes et femmes et entre le féminin et le masculin. Nous voyons, en effet, que là où le rôle économique des hommes diminue, celui des femmes augmente. Nous voyons également que quand les êtres humains appuient plutôt un pôle féminin, comme les métrosexuels<sup>1</sup>, un mouvement contraire s'installe tel le mouvement des rétrosexuels<sup>2</sup>.

Les migrations humaines s'inscrivent dans ce même principe de déséquilibre: mouvement de gens des régions avec un excès de main-d'œuvre vers celles avec un déficit en main-d'œuvre, des pays pauvres en ressources vers des pays riches en ressources, des nations pauvres vers des nations riches, des pays avec un régime autoritaire vers des pays avec un régime démocratique. Et les femmes tendent à quitter des régimes patriarcaux trop opprimants pour rejoindre des sociétés aux régimes plus égalitaires en termes de genre. Si on assimile la migration à un phénomène appartenant à un système ouvert, il est normal et logique qu'il y ait une circulation des personnes. Vouloir arrêter ou freiner ces flux migratoires, c'est à mon avis ramer à contre-courant.

Pourquoi donc y a-t-il des politiciens dans ce monde qui veulent freiner ou même arrêter les migrations? Et pourquoi la migration pose-t-elle problème? Comme le dit Jules Bagalwa Mapatano dans son intervention, la migration est abordée et les politiques migratoires sont traitées dans le cadre des Etats-nations et non pas comme un problème de distribution inégale de richesses et de solidarité internationale. J'irais jusqu'à dire que la circulation – volontaire – des personnes a du bon pour le pays de départ, pour le pays d'arrivée et éventuellement même pour le pays de transit et pour les personnes migrantes elles-mêmes.

<sup>1</sup> Etymologiquement, «métrosexuel» est la contraction de «métropole», c'est-à-dire «urbain», et de «homosexuel». Le terme a été lancé en 1994 pour désigner les hommes hétérosexuels qui choisissent délibérément une apparence qui a des connotations féminines. Par exemple, ils s'épilent les sourcils, prennent goût à aller chez l'esthéticienne, rasent les poils de leur poitrine et épilent leurs jambes. Ils mettent donc en pratique un certain nombre de principes de l'esthétique féminine de notre société. Cette esthétique est ainsi appropriée par des hommes hétérosexuels.

<sup>2</sup> Les rétrosexuels forment un mouvement d'hommes qui veulent revenir aux valeurs traditionnelles de galanterie, de politesse et d'esthétique masculines.

### **Migration et genre**

Pourquoi alors attirer une attention spéciale aux femmes en migration? Comme nous venons de le voir, l'articulation de la vie socio-économique des hommes et des femmes a lieu partout et date de tout temps. La migration des hommes ou des femmes, ou celle des deux ensemble, affecte inévitablement les rapports de genre. Comme dans beaucoup de sociétés le rôle de pourvoyeur économique principal d'une famille incombe aux hommes, de fait ou idéologiquement, la migration liée au travail est avant tout perçue comme un phénomène masculin: dans notre imaginaire, les acteurs «actifs» de la migration liée au travail sont des hommes tandis que les femmes sont pensées comme les accompagnatrices «passives».

Dans un numéro récent de l'hebdomadaire *Newsweek* consacré à la migration économique internationale, on peut lire que «le travailleur étranger [masculin en français, mais en anglais «*the immigrant worker*»] est beaucoup de choses pour beaucoup de monde. Pour les politiciens conservateurs et les syndicalistes des pays industrialisés, *il* est le migrant clandestin, pour les défenseurs de l'immigration et les groupes industriels, *il* est le pilier vital de l'ordre économique mondialisé actuel, pour les leaders politiques des pays en voie de développement, *il* est le héros moderne qui envoie des mandats d'argent»<sup>3</sup>. Bien sûr, c'est moi qui souligne, mais c'est leur texte.

Un tel article ne rend visiblement pas compte d'une réalité de fait. En effet, la migration féminine est souvent cachée, tue (dans le sens de *silenced*) et muette. Aussi anciens que soient les mouvements de populations, la migration des femmes l'est tout autant. Il est d'ailleurs étonnant de considérer les statistiques sur les dernières quarante années établies par les diverses institutions des Nations unies: on y voit que les femmes – toutes nuances gardées – constituent à peu près 50% de la population migrante, définie par les Nations unies comme les personnes vivant pendant plus d'un an en dehors de leur pays de naissance ou dont elles ont la nationalité. Le tableau qui suit représente donc également les femmes qui accompagnent leur mari ou père et les réfugiées.

<sup>3</sup> *Newsweek*, 19 janvier 2004, p. 41. Ma traduction.

**Pourcentage de femmes migrantes par rapport à l'ensemble des migrants internationaux, par régions principales, 1960-2000**

Région principale	1960	1970	1980	1990	2000
Monde	46.6	47.2	47.4	47.9	48.8
Régions les plus développées	47.9	48.2	49.4	50.8	50.9
Régions les moins développées	45.7	46.3	45.5	44.7	45.7
Europe	48.5	48.0	48.5	51.7	52.4
Amérique du Nord	49.8	51.1	52.6	51.0	51.0
Océanie	44.4	46.5	47.9	49.1	50.5
Afrique du Nord	49.5	47.7	45.8	44.9	42.8
Afrique subsaharienne	40.6	42.1	43.8	46.0	47.2
Asie du Sud	46.3	46.9	45.9	44.4	44.4
Asie et l'Est du Sud-Est	46.1	47.6	47.0	48.5	50.1
Asie occidentale	45.2	46.6	47.2	47.9	48.3
Caraïbes	45.3	46.1	46.5	47.7	48.9
Amérique latine	44.7	46.9	48.4	50.2	50.5

Source: Zlotni, Hania (2003) «The Global Dimension of Female Migration», Migration Information Source, [www.migrationinformation.org/feature/display.fm?ID=log](http://www.migrationinformation.org/feature/display.fm?ID=log), consulté le 20 janvier 2004.

De quoi parle-t-on alors quand on parle de la féminisation de la migration? Nous parlons, d'une part, d'un phénomène qui n'a pas eu l'attention qu'il mérite. Ni des chercheurs – c'est seulement depuis une vingtaine d'années que les sociologues ou anthropologues ont construit leurs objets d'étude autour de la migration des femmes –, ni des responsables politiques, ni des bureaux de statistiques (il y a une absence flagrante de données statistiques désagrégées par sexe quand il s'agit de la migration).

Bien que les femmes aient déjà migré en tant qu'indépendantes à des époques antérieures, comme par exemple les Irlandaises à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qui surpassaient en volume les hommes migrants irlandais, on assiste depuis deux décennies à une amplification et une intensification inégalées jusque-là de femmes migrantes en tant qu'actrices indépendantes, et c'est ce phénomène-là que l'on appelle la féminisation de la migration. Cette migration féminine s'organise selon une restructuration de l'économie mondialisée et la structure de la migration liée au travail a profondément changé parallèlement à la nouvelle division internationale du travail et au rôle économique grandissant des femmes. En termes de systèmes en déséquilibre, on voit que quand les hommes perdent leur

emploi ou quand ils partent, les femmes prennent en charge le rôle économique et pourvoient aux besoins de leurs familles.

Qui sont les femmes qui migrent? Les recherches nous révèlent qu'il s'agit de femmes divorcées, veuves, mais aussi – et cela peut surprendre – de mères célibataires et de femmes stériles. Quelles sont les conditions macrostructurelles de cette féminisation de la migration? On peut lire qu'elle est apparue après la Seconde Guerre mondiale ou la crise du pétrole dans les années 1970. Pourtant, nous savons tous que l'implosion de l'Union soviétique et l'ouverture des pays de l'Europe de l'Est, la crise économique en Asie du Sud-Est, le modèle hégémonique du libre-échange économique, les guerres et les persécutions, les attentats du 11 septembre 2001, les catastrophes écologiques, le vieillissement de la population dans le monde occidental, l'émancipation des femmes issues des classes moyennes sont autant de phénomènes qui ont directement ou indirectement induit des flux migratoires de femmes à la recherche de conditions de vie meilleures tout en assumant la responsabilité ou la coresponsabilité de la survie économique de leurs familles.

Attardons-nous un instant sur le tableau suivant, qui comprend des données sexospécifiques sur les migrants indonésiens dans les années consécutives 1995, 1996 et 1997.

#### Migrants indonésiens dans certains pays (1995-1997)

	Asie-Pacifique	Hongkong	Japon	Malaisie	Singapour	Arabie saoudite
<b>1995</b>						
Hommes	29103	50	1366	11079	6834	5321
Femmes	39333	4155	72	18633	14141	38130
<b>Total</b>	<b>68436</b>	<b>4205</b>	<b>1438</b>	<b>29712</b>	<b>20975</b>	<b>43451</b>
<b>1996</b>						
Hommes	29486	38	2451	5090	5128	7024
Femmes	65584	2832	87	33562	23937	108185
<b>Total</b>	<b>95070</b>	<b>2870</b>	<b>2538</b>	<b>38652</b>	<b>29065</b>	<b>115209</b>
<b>1997</b>						
Hommes	216538	39	3218	194207	4736	8568
Femmes	158779	1980	27	123478	27192	108276
<b>Total</b>	<b>375317</b>	<b>2019</b>	<b>3245</b>	<b>317685</b>	<b>31928</b>	<b>116844</b>

Note: les chiffres 1997 pour la Malaisie comprennent les travailleurs qui ont renouvelé leur inscription.  
Source: A. Ananta et al., «The Impact of the Economic Crisis on International Migration: The Case of Indonesia», *Asian and Pacific Migration Journal*, vol. 7, n° 2/3, 1998, pp. 313-338.

Sont partis d'Indonésie vers les pays du Sud-Est asiatique 29'103 hommes et 39'333 femmes en 1995. Une année plus tard, ils sont toujours autour de 29'000 hommes à partir, mais 65'584 femmes. Quant aux pays d'arrivée, en 1995 11'079 hommes indonésiens et 18'633 femmes indonésiennes vont en Malaisie; en 1996, la cohorte des hommes diminue de moitié à 5090 hommes alors que celle des femmes double presque pour atteindre 33'562 femmes. Une tendance analogue s'observe pour Singapour, avec le double de femmes par rapport aux hommes en 1995, et un rapport de 1 homme pour 4 femmes en 1996. Le plus étonnant concerne les statistiques des femmes indonésiennes partant pour l'Arabie saoudite: de 38'130 en 1995, elles sont 108'185 à partir pour ce pays en 1996. Ces chiffres nous incitent à nous poser des questions sur les secteurs d'absorption et les rapports de genre dans les deux pays.

Un des facteurs macrostructurels est la restructuration de l'économie, notamment l'installation de grandes industries intensives en main-d'œuvre dans les pays du Sud. Rien qu'en Asie, 1,5 million de femmes travaillent au-dehors de leur pays. Les femmes migrantes sont plus nombreuses que les hommes migrants en Asie. Au Sri Lanka, 65% des migrants sont des femmes (33% en 1986). Elles travaillent comme domestiques en Arabie saoudite, aux Emirats arabes unis, à Bahreïn, à Oman, au Koweït, au Qatar, en Jordanie et au Liban. Sur les 500'000 Philippins en Europe, 80% sont des femmes (qui travaillent surtout en Italie et en Grèce).

Pour l'Afrique subsaharienne, nous observons que des cadres féminins du Nigéria, du Ghana, de Tanzanie, de Zambie et du Kenya migrent au niveau international, laissant leurs époux s'occuper des enfants. Certaines femmes qui gagnent des salaires élevés aux Etats-Unis et au Canada épargnent pour assurer leur avenir dans la situation économique difficile de leur pays. L'expansion du secteur tertiaire liée à la signature de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS; en anglais General Agreement on Trade in Services, GATS) va dans les années prochaines affecter les politiques migratoires. Les Etats-Unis, par exemple, garantissent 65'000 visas par an pour l'admission de professionnels étrangers (pour une période maximale de trois ans) dans le cadre de cet accord.

### **Les secteurs d'absorption du travail féminin**

Quelques mots sur les secteurs d'accueil des femmes migrantes d'une façon générale. Ces secteurs, ce sont en premier lieu les industries, surtout les industries orientées vers l'exportation, les manufactures textiles et les usines d'assemblage, qui exploitent le mythe de la dextérité féminine. Le secteur informel absorbe aussi énormément de travail féminin. En Côte d'Ivoire, l'immigration de femmes originaires du Burkina Faso, du Ghana et du Nigéria s'est intensifiée en dépit de la crise économique. Cela s'explique par le fait qu'elles travaillent dans le secteur commercial informel, moins affecté par la crise économique.

Le secteur du travail domestique est un grand employeur de femmes et je ne suis pas la seule à en parler dans cet ouvrage. Ce secteur domestique est lié à une nouvelle division internationale du travail reproductif. Les femmes des classes moyennes dans les pays occidentaux, par nécessité économique ou par émancipation, entrent sur le marché de l'emploi et le travail reproductif est assuré par la main-d'œuvre féminine du Sud. Il y a là une dissociation de fait entre les qualifications des migrantes et le secteur où elles trouvent du travail. Beaucoup de jeunes femmes migrent parce qu'elles ne veulent plus subir les types de discrimination pratiqués dans leurs milieux d'origine ou dans leurs familles. Elles veulent avoir leur mot à dire dans la conduite de leur vie, par exemple le libre choix du conjoint, elles veulent pouvoir disposer de leur corps, ce droit de *habeas corpus* qui est très important pour les femmes. Les femmes aspirent également à des modes de consommation dits modernes, à l'éducation et à toutes sortes de libertés.

Elles sont attirées par le mythe du paradis prospère. La croyance en ce mythe les rend vulnérables face aux propositions malhonnêtes de trafiquants et de contrebandiers d'êtres humains qui trouvent là une niche très lucrative dans un contexte de politiques migratoires de plus en plus restrictives, comme l'évoque Jyoti Sanghera dans sa contribution.

Mentionnons en dernier lieu le secteur de l'industrie du sexe et de l'amusement, qui emploie un nombre faramineux de femmes. Les agences matrimoniales sur Internet font de bonnes affaires en proposant des princesses africaines ou les douceurs orientales. Une petite visite sur ces sites suivie d'une analyse symbolique des arguments de

vente de ces femmes «exotiques» est très révélatrice et nous oblige à nous interroger également sur ce l'on appelle la crise de la masculinité dans bien des sociétés.

Les femmes qui arrivent sur le marché du travail en dehors de leur propre pays, en général dans les secteurs susmentionnés, sont souvent doublement marginalisées. D'une part, elles subissent les formes de discrimination de genre en vigueur dans les pays d'accueil; par exemple, l'écart entre les salaires des femmes et des hommes en Suisse va jusqu'à 30%. D'autre part, le fait d'être étrangère les marginalise; les femmes n'ont pas toujours de statut légal.

### **L'inégalité structurelle de genre dans la politique suisse d'admission des étrangers**

Le lecteur voudra bien me permettre d'illustrer mes propos sur la vulnérabilité des migrantes par l'analyse de ma propre situation de migrante en Suisse. Non seulement j'adhère à l'adage féministe que «le personnel est politique», mais cet exemple illustrera également ma démarche scientifique, qui se caractérise par une approche constructiviste et interprétative.

En préparant ce colloque, je me suis rendu compte que la définition des Nations unies de la personne migrante s'applique à ma propre vie. Le statut de migrante n'a cependant jamais été un marqueur identitaire pour moi, bien que plus de la moitié de ma vie j'aie été migrante. Cette absence de conscience identitaire est sûrement l'expression d'un biais d'appartenance de classe et de race.

Pour la petite histoire, mais avec une valeur analytique à grande portée, je vous informe que je suis en possession d'un permis L. Pour ceux et celles qui connaissent le système et la symbolisation suisses, le permis L est celui dont jouissent, entre autres, les danseuses de cabaret. Il est de courte durée, 120 à 180 jours par an, et contingenté à 115'500 personnes par an. Au vu de la nature de mon contrat de travail, j'aurais dû avoir un permis B, soit une autorisation de travail de longue durée (pour la Suisse, cela veut dire entre deux et six ans). Pourquoi donc n'ai-je pas un permis B? Analysons mon cas avec la perspective de genre.

Le permis B est donné à une personne indépendamment de l'ampleur de son travail. Pour un emploi à mi-temps, on n'attribue pas un

demi-permis B. Dans cette logique, «on» m'a expliqué que par le fait que j'avais un poste à temps partiel, j'allais «occuper» un permis B entier. J'obstruais donc la «place» d'un travailleur étranger à temps complet. Le permis B est contingenté à 15'000 personnes par an. Quand on donne 15'000 permis B à des unités de 1.0 «FTE» (*full time equivalent*, ou en français UHT, unité homme(!)-travail), l'économie suisse se voit enrichie de 15'000 UHT de travail et de contribuables. Cet apport diminue si la Suisse accueille dans le cadre du permis B des travailleurs étrangers travaillant à < 1.0 UHT. Le calcul est vite fait. Avec mon poste de 50%, on m'a astucieusement embarquée sur une voie de garage: le permis L.

Donc, dès mon arrivée sur la place de travail en Suisse, il y a eu un écart entre la durée de mon contrat de travail et la durée de mon permis de séjour. Je n'insiste pas sur tous les sentiments d'insécurité qui accompagnent une telle contradiction. Mais la simple idée que le permis puisse ne pas être renouvelé implique qu'une épée de Damoclès se balance au-dessus de ma tête sous la forme d'un éventuel renvoi de Suisse. A un niveau psychosociologique, ce permis L est assurément une humiliation. Non seulement je suis la risée de tout le monde qui connaît la connotation du permis L, mais au moment où je dois montrer ce permis aux autorités requises (douane), on me traite comme une personne stigmatisée, je le sens. Bien que je paie mes impôts, je n'ai pas le droit de vote ni le droit à la propriété en Suisse. Même l'obtention d'un contrat de location est peu probable avec un permis L. Je me débrouille donc dans la sous-location, ici en Suisse.

N'est-il pas curieux que dans la classification des permis de séjour en Suisse, en permis A (ce permis, qui concernait les travailleurs saisonniers, n'est plus en vigueur), B et C, on ait appelé ce permis «L», que l'on pourrait lire «elle»? N'avons-nous pas ici un exemple flagrant du biais androcentrique du cadre juridique qui réglemente l'accès des travailleurs étrangers à la Suisse? L'octroi de ce permis de travail de séjour temporaire en Suisse (120 à 180 jours par an) est une source de marginalisation socio-économique évidente. Pourtant, les femmes étrangères qui cherchent à régulariser leur séjour ici ont une grande probabilité d'obtenir le permis L.

Avec la féminisation de la migration, les modèles juridiques basés sur l'image de l'homme chef de famille travaillant à temps complet nécessitent à mon avis une sérieuse révision si on s'inscrit dans une perspective d'égalité entre femmes et hommes.

**Conclusion**

Toutes ces conditions, ces représentations symboliques, ces discriminations de genre, ces cadres institutionnels androcentriques, contribuent potentiellement ou réellement à une marginalisation socio-économique de nombreuses femmes en situation de migration. Cela m'amène à lancer un appel urgent aux politicien-ne-s, aux médias, aux journalistes, aux décideurs des programmes de recherche, afin qu'ils portent une attention accrue à cette féminisation de la migration dans toute son ampleur et aux processus de marginalisation sociale inhérents aux institutions et réglementations actuelles. Inutile de dire que cela requiert plus de recherches.